

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vesoul, le 2 octobre 2026

Haute-Saône : maintien du niveau **CRISE** sécheresse

L'eau constitue une ressource essentielle à la vie quotidienne, à l'activité économique et au bon fonctionnement des écosystèmes.

Face à une situation hydrologique préoccupante, des premières mesures de restriction des usages de l'eau ont été mises en œuvre en Haute-Saône dès le 25 juin 2026. Malgré ces dispositions, la situation s'est ensuite aggravée, conduisant au classement de l'ensemble du département au niveau **CRISE sécheresse, le 6 août 2026**, et au renforcement des mesures.

Les épisodes de fortes chaleurs et de canicule enregistrés successivement au cours de l'été ont accentué le déficit hydrique ainsi que la sécheresse des sols et de la végétation, y compris dans les forêts.

Par ailleurs, les débits des cours d'eau et les niveaux des nappes phréatiques se situent à des niveaux inférieurs à ceux observés en 2023, année déjà marquée par une sécheresse exceptionnellement précoce et durable.

Les conditions météorologiques et les pluies annoncées ne permettent pas d'entrevoir une amélioration franche de la situation.

Le niveau CRISE sécheresse est donc maintenu en Haute-Saône.

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 19

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70



Les restrictions applicables aux différents usages de l'eau sont précisées dans les arrêtés préfectoraux en vigueur. Le détail des mesures en vigueur dans chaque commune peut être consulté sur le site [VigiEau](https://vigieau.fr) ainsi que sur le site des services de l'État en Haute-Saône, www.haute-saone.gouv.fr.

Appel à la responsabilité collective

Dans ce contexte, **l'ensemble des usagers – particuliers, collectivités, entreprises et agriculteurs – est appelé à poursuivre ses efforts** et à adopter un comportement responsable afin de préserver la ressource.

Chacun est invité à respecter les restrictions en vigueur et à mettre en œuvre les gestes permettant de réduire sa consommation d'eau.

Les recommandations et bonnes pratiques sont disponibles sur le site info.gouv.fr.

Suivi de la situation

La situation hydrologique fait l'objet d'un suivi régulier par les services de l'État. Le niveau de sécheresse et les restrictions applicables peuvent être consultés sur le site [VigiEau](https://vigieau.fr).

**Bureau de la Représentation de l'État
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 19

Mél : pref-communication@haute-saone.gouv.fr

1 rue de la préfecture
70 000 VESOUL

www.haute-saone.gouv.fr

@Prefet70

